

AUTORISATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

DG- 2020-033

Date : le 23 juin 2020

AUTORISATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE en vertu de l'article 317 de la Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires

Objet de la demande : ENTRETIEN MÉNAGER – PAVILLON COUVENT CHRIST-ROI DE MANIWAKI

CONSIDÉRANT que le contrat de service d'entretien des espaces verts du pavillon Couvent Christ-Roi de Maniwaki se terminera le 30 juin 2020;

CONSIDÉRANT que le centre de services scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture a eu lieu le 16 juin 2020 à 14h;

NOM	MONTANT (EXCLUANT LES TAXES)
6488200 Canada Inc.	62 985,00\$
9419-0956 Québec Inc.	Non conforme

CONSIDÉRANT que la soumission de 9419-0956 Québec Inc. n'est pas conforme;

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, d'accepter la seule soumission qui est conforme;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an (2020-2021), et renouvelable pour deux autres années (2021-2022 et 2022-2023);

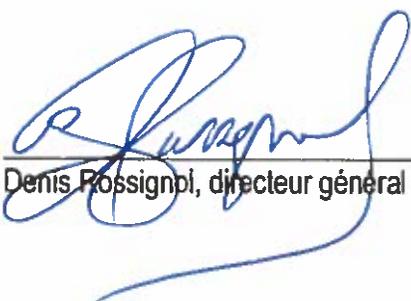
Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
En vertu des mesures transitoires du projet de loi 40, article 299

Autorisation du directeur général

Le directeur général autorise :

L'octroi du contrat d'acquisition au seul soumissionnaire conforme, soit à **6488200 Canada Inc. (Les Services d'entretien Crêtes et Rémillard), 45, chemin Bois-Franc, Gracefield QC, J0X 1W0** de soixante-deux mille neuf cent quatre-vingt-cinq dollars (62 985,00\$) excluant les taxes;

M. Charles Pétrin, directeur du Service des Ressources matérielles et technologiques à signer le contrat à cet effet.


Denis Rossignol, directeur général


Date

Attestation de l'analyse et de la recommandation

Responsable : Charles Pétrin
Fonction : Directeur des ressources matérielles et technologiques

A. Respect des encadrements

Le directeur du service des ressources matérielles et technologiques atteste que la présente demande respecte en tout point la Politique d'achat, RM-01.00 du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais ainsi que les lois et règlements applicables au processus d'appel d'offres.

B. Recommandation du directeur des ressources matérielles et technologiques

En vertu des considérants ci-haut, le directeur des ressources matérielles et technologiques recommande l'octroi du contrat au seul soumissionnaire conforme, soit à 6488200 Canada Inc.



Charles Pétrin



Date